

INFIRMIER-E-S, BONNES À TOUT FAIRE ? SANS HAUSSE DE SALAIRE ?

L'arrêté précisant les activités et compétences des infirmier-e-s dont fait l'objet le décret n°2025-1306 publié le 24 décembre 2025 est en cours de discussion. Face à la pénurie de médecins, les tâches glissent vers les professionnel-le-s paramédicaux. Quelques éléments notoires pour les infirmier-e-s (entre autres) :



Rôle propre et rôle clinique avancé

Le projet introduit un rôle clinique élargi comprenant :

- évaluations psychiques, cognitives, nutritionnelles et addictologiques,
- dépistages standardisés (IST, obésité, tuberculose),
- lecture d'examen biologiques,
- réalisation d'ECC 12 dérivations et de spirométries,
- prise en charge avancée des plaies (détersion, compression veineuse, IPS),
- triage infirmier et orientation immédiate,
- télésurveillance et coordination renforcée.



Actes sur prescription

Le texte élargit les actes techniques confiés aux IDE :

- suivi des pompes à insuline,
- soins postopératoires complexes,
- transports sanitaires paramédicalisés,
- sédation, dialyse, irrigation, plasties.

Les conséquences pour les infirmier-e-s...

Une charge de travail, déjà peu supportable, sera encore inéluctablement augmentée, sans hausse de rémunération. Essentiellement pour faire le travail que les médecins, de moins en moins nombreux, ne sont plus en capacité d'assurer.

...pour les autres soignants...

Ce glissement de tâches est généralisé et ne s'arrête pas aux seul-e-s infirmier-e-s. Ce sont tou-te-s les professionnel-le-s du soin qui, par effet ricochet, vont devoir supporter ce que les uns et les autres ne peuvent plus faire, faute de temps et de bras ! En premier lieu les aides-soignant-e-s mais aussi les kinés, les ASH, etc.

Faute de financements, les régions Grand-Est, Bretagne, Pays de Loire, annoncent la probable suppression de 1 262 places dans les IFSI ! Si la dynamique se confirme sur tout le territoire, comment assumer ces transferts de tâches ?!

- + DE COMPÉTENCES
- + DE RESPONSABILITÉS
- + DE TRAVAIL
- + ~~DE SALAIRE~~
- + ~~DE RECONNAISSANCE~~



**NI BONNES !
NI CONNES !
NI NONNES !**

**L'URGENCE EST À ALLOUER LES MOYENS FINANCIERS À LA
HAUTEUR, POUR QUE CHACUN PUISSE SOIGNER CORRECTEMENT !**



254 Bd de l'Usine, étage 1, Lille

03 20 88 17 25

usdcgt.nord@gmail.com



AGIR POUR NE PLUS SUBIR !

SYNDIQUEZ-VOUS !

